

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

La corporation de développement économique communautaire (CDÉC) Centre-Nord accueille favorablement la nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat

Montréal, le 15 novembre 2011. - La corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Nord accueille favorablement l'annonce de la nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat dévoilée ce matin par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation, M. Sam Hamad. *« Cette nouvelle stratégie en matière d'entrepreneuriat répond positivement à plusieurs des recommandations formulées au gouvernement du Québec pour favoriser davantage le développement de la culture entrepreneuriale et pour assurer un accès universel et de proximité à l'ensemble des services aux entreprises »* a fait valoir Denis Sirois, le directeur général de la CDÉC Centre-Nord.

En effet, le gouvernement du Québec a décidé de miser sur le réseau des CDEC et des CLD pour soutenir la création, la croissance et le transfert d'entreprises. Le gouvernement québécois a accepté de maintenir le financement destiné aux CDEC et aux CLD, de reporter de trois ans la période de remboursement des Fonds locaux d'investissement (FLI) et d'y ajouter une capitalisation de 10 M \$. Pour M. Sirois : *« Il s'agit d'une reconnaissance formelle de la contribution dynamique des CDEC et des CLD au développement de l'entrepreneuriat privé et collectif »*. M. Sirois précise que les entreprises qui bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement de la part d'une CDEC ou d'un CLD ont un taux de survie nettement plus élevé que la moyenne des entreprises au Québec, ce taux se situant à 80 %, après trois ans, et, après cinq ans, à près de 72 %. Ces taux sont un peu plus élevés pour les entreprises d'économie sociale. Selon M. Sirois : *« Ces taux de survie nettement plus élevés pour les entreprises accompagnées témoignent de la plus value du travail des CDEC et des CLD. »*

Taux de survie des entreprises ayant reçu du financement et de l'accompagnement d'une CDEC ou d'un CLD à Montréal

	Survie après un an	Survie après 3 ans	Survie après cinq ans	Survie après dix ans
CLD et CDEC de Montréal	97,52 %	80,27 %	71,67 %	54,82 %
Étude 2008 du MDEIE	75,4 %	48,20 %	35 %	21,60 %

Enfin, la CDÉC Centre-Nord se réjouit aussi de la reconduction du programme *Relève : Arts et culture, Montréal* qui soutient l'entrepreneuriat collectif des artistes et des créateurs de la relève montréalaise.

La stratégie prévoit également plusieurs mesures pour la sensibilisation des jeunes, pour les femmes, pour les immigrants, pour les organismes culturels et les coopératives ainsi que l'élaboration d'un plan régional dont la mise en œuvre sera dotée d'un fonds de 6,7M \$. Les CDEC de Montréal et la CDÉC Centre-Nord souhaitent collaborer avec tous les intervenants sectoriels, régionaux et nationaux afin de simplifier et d'améliorer l'accès aux programmes et aux services dans le meilleur intérêt des entreprises et des entrepreneur-e-s.

À propos de la CDÉC Centre-Nord

Depuis 1989, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Nord a pour mission de développer et de consolider l'activité économique et l'emploi dans les quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, de soutenir le développement socio-économique de la population locale, ainsi que de lutter contre l'exclusion sociale. Les actions de la CDÉC sont soutenues financièrement par la Ville de Montréal, l'Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, Emploi-Québec et Développement économique Canada.

Source :
 Denis Sirois
 Directeur général
 CDÉC Centre-Nord
 Tél. : (514) 948-6117 poste 235

Pour consulter le mémoire des CDEC de Montréal sur la stratégie de l'entrepreneuriat du gouvernement du Québec, janvier 2011 :

http://www.lescdec.qc.ca/data/downloads/MEM_strategie_entrep_012011.pdf